

LE PETIT NADALÉNOIS



Edition spéciale :

Equipe de rédaction :

PERUSIN Jean-Michel

BOMBET Franck

DUBOST Monica

KOLESNIKOFF Serge

AUDOUARD Brigitte

DELORD Catherine

QUEVILLON Muriel

BILAN AU TIERS DU MANDAT

LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Compte tenu de l'évolution de la pandémie, la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu une nouvelle fois être organisée. Aussi je tiens à vous présenter ainsi qu'à ceux qui vous sont chers, en mon nom personnel et au nom de l'ensemble du conseil municipal, tous nos vœux de bonne santé, de réussite et de bonheur pour cette année 2022. Quant aux conditions sanitaires qui viennent troubler fortement notre vie sociale, faisons le souhait que cela s'améliore pour les mois à venir.

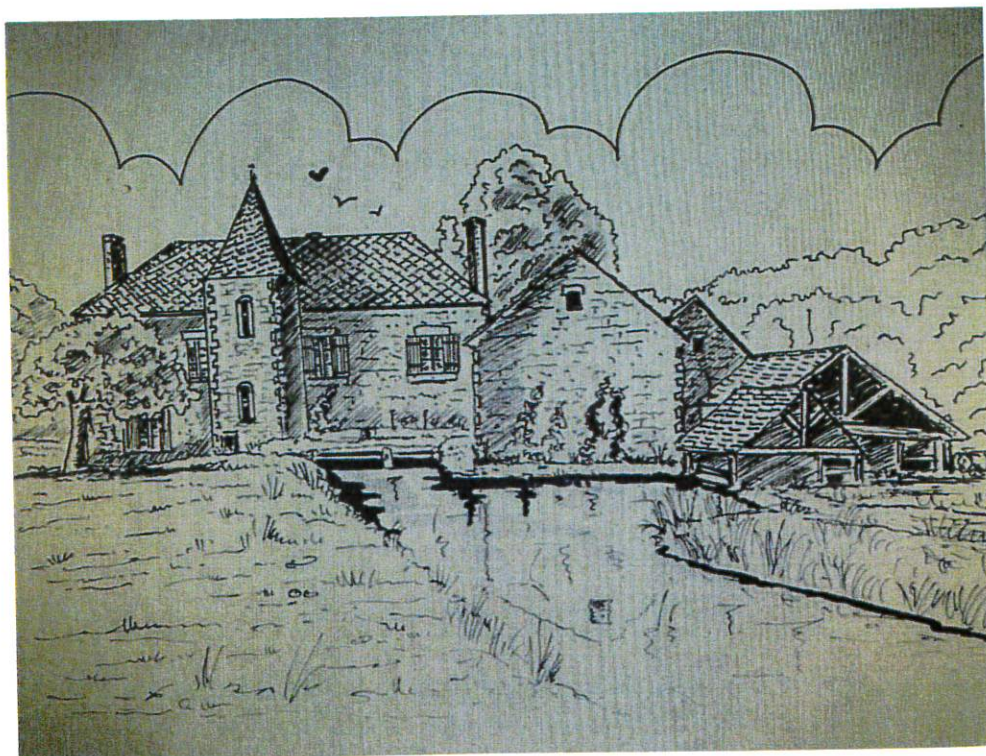
Comme promis dans le précédent numéro du « petit nadalénois » nous avons entrepris, les élus et moi-même, d'établir un bilan détaillé de notre premier tiers de mandature au regard des projets énoncés lors des élections municipales de mars 2020.

Les thèmes développés lors de la présentation de la nouvelle équipe municipale étaient les suivants :

- L'aménagement du bourg
- L'aménagement de « l'Atelier C »
- L'achat de la propriété Bouyssonnie située au bourg
- La communication
- L'adressage
- La transition écologique

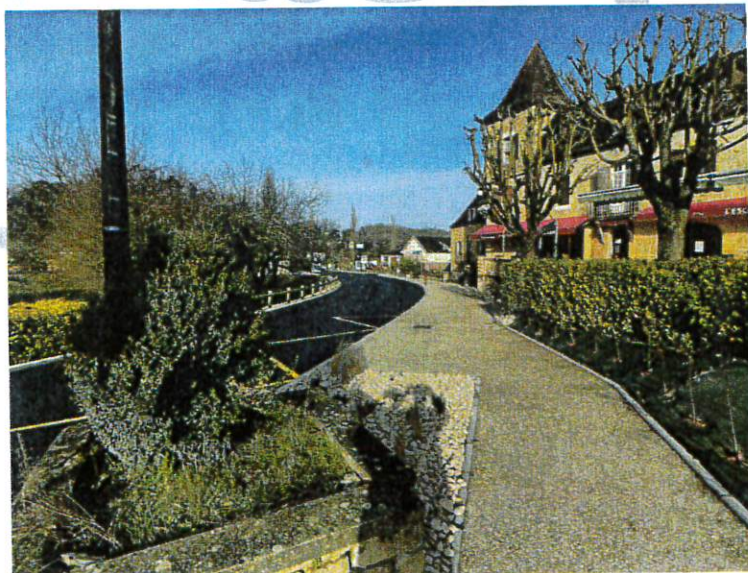
Nous allons détailler chaque action liée à ces différents thèmes afin que vous puissiez juger de l'état d'avancement de ces projets.

Jean Michel Pérusin





Le bilan à un tiers du mandat



L' AMENAGEMENT DU BOURG

Il s'est étalé sur l'année 2021 et a permis la réhabilitation des espaces publics, la sécurisation des liaisons piétonnes entre les bâtiments publics et les zones de commerces, la pose d'une nouvelle signalétique, la structuration du stationnement et l'aménagement paysager des parkings, la restauration de la croix, le réaménagement du chemin menant à l'aire de jeux et au « bâtiment C » afin d'en sécuriser l'accès, et enfin le cheminement piétonnier reliant la place du cimetière au centre bourg.

Concernant les réseaux :

Le réseau d'eau potable du bourg a été refait, le réseau enterré France Télécom amélioré et renforcé en prévision de la pose de la fibre prévue courant 2022.

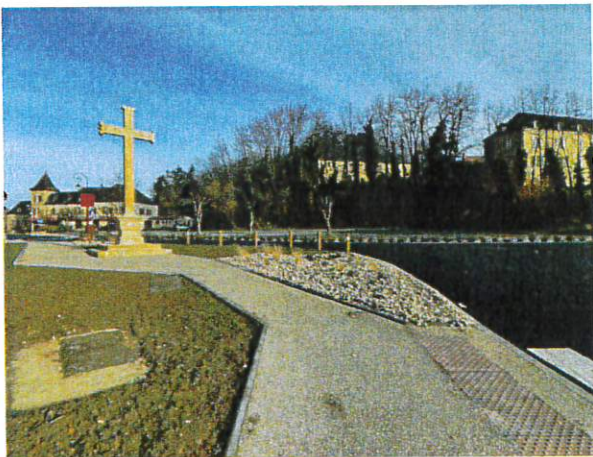
Une extension du réseau d'irrigation a été menée afin de créer deux prises d'eau dans le bourg permettant l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des espaces publics.

Enfin un mât d'éclairage public et deux bornes de branchements électriques ont été implantés permettant ainsi les diverses animations extérieures (marché, fêtes, spectacles ...).





LE BOURG EN FEV 2022



QUEL BUDGET ?

AMENAGEMENT du BOURG	
MARCHE COMMUNE (1) 560 775 € HT	Dont AUTO FINANCEMENT COMMUNAL 243 955 € HT
SUBVENTIONS	
DOTATION d'EQUIPEMENT des TERRITOIRES RURAUX (DETR)	184 210 €
DEPARTEMENT	127 610 €
RESERVE PARLEMENTAIRE	5 000 €
SYNDICAT D'ADDUCTION EAU POTABLE (travaux du bourg) (2)	
	227 000 € HT
DEPARTEMENT (réfection et revêtement de la départementale) (3)	
	220 000 € HT
Soit un INVESTISSEMENT TOTAL (1+2+3) (commune + syndicats + Département) de : 1 007 775 € HT	
<p>Nous avons tout mis en œuvre pour que ces différents travaux perturbent le moins possible les riverains et les usagers, et nous espérons que les divers aménagements effectués sur la voie départementale permettront une régulation de la vitesse des véhicules pour le bien-être et la sécurité de tous.</p>	

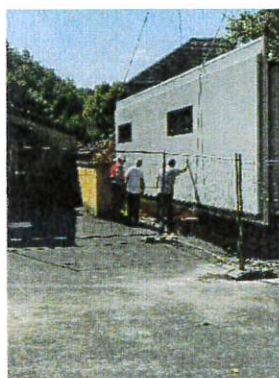


LA CREATION D' UNE NOUVELLE CLASSE

Achat d'un bâtiment modulaire de série Ultima créé par l'entreprise Portakabin SAS d'une surface de 69 m², bâtiment conforme à la réglementation thermique RT 2012. Cette nouvelle classe permet de redéployer les 5 niveaux d'enseignement de l'école de Ste Nathalie.

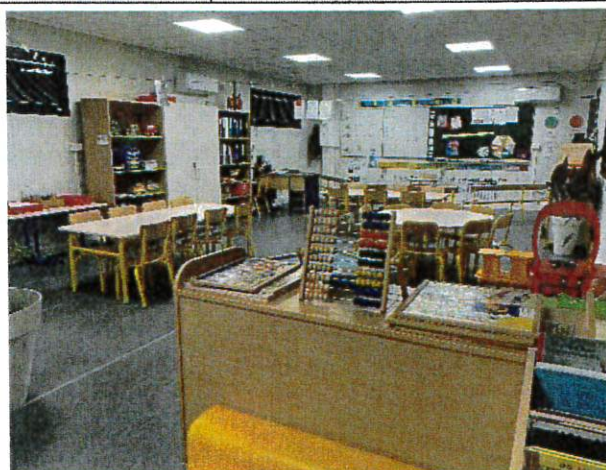
Nous avons profité de ces travaux de réaménagement de l'espace scolaire pour construire un local de rangement destiné à la cantine et à l'amicale laïque.

Afin d'améliorer l'esthétique de cet ensemble de bâtiments, un bardage bois similaire à celui du centre de loisirs sera posé courant 2022.



CREATION CLASSE MODULAIRE	
TRAVAUX ET ACQUISITION 144 100€ HT	AUTO FINANCEMENT COMMUNE 58 515€ HT
SUBVENTIONS	
DEPARTEMENT - contrat de projets communaux	36 025€
ETAT - DETR	49 560€

Pour l'année 2021, l'ensemble des prestations scolaires prises en charge par la commune (fournitures scolaires, mobilier, jeux ...) s'élève à la somme de 8 957 € TTC.



L' AMENAGEMENT DE L'ATELIER C

Notre réflexion nous a amenés à envisager la création d'un tiers-lieu et un aménagement pour l'accueil des associations, des animations culturelles, commerciales et privées, permettant aussi la mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture.

Pour cela nous avons confié à l' Agence Technique Départementale (ATD) une pré-étude nous permettant d'avoir une vision globale de cet aménagement, de son coût et de l'investissement humain nécessaire à son bon fonctionnement.

Dans l'état actuel des choses, le résultat ne nous satisfait pas dans la mesure où nous n'obtenons pas l'équilibre financier et occupationnel nécessaire à la création d'un nouveau bâtiment public de ce type pour une commune de l'importance de Ste Nathalène.



Nous continuons donc à travailler sur ce projet et vous en tiendrons informés.

L' ACHAT DE LA PROPRIETE BOUYSSONNIE

Comme déjà expliqué dans le dernier « Petit Nadalénois », c'est par l'intermédiaire de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine (EPFNA) que la commune de Ste Nathalène deviendra propriétaire des parcelles et bâtiments appartenant précédemment à l'indivision Bouyssonnie.

L'EPFNA a acquis cette propriété de 1.62 ha pour la somme de 140 000€ HT le 26 août 2020, la commune ayant 4 ans pour racheter ce bien.

Le conseil municipal a déjà travaillé sur le devenir de cet espace lors de l'étude du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). Ce site s'intègre au secteur d'Opérations d'Aménagement de Programmation (OAP) stratégique qui s'étend de l'Enéa à l'ouest au secteur public accueillant les espaces sportifs de plein air communaux à l'est.



Ce site d'OAP vise une restructuration du bourg en y développant l'habitat, les espaces publics et les activités de proximité. Les aménagements des espaces verts publics devront respecter la préservation et la valorisation de la zone humide le long du ruisseau Enéa.

L'année 2022 sera consacrée au nettoyage du site puis à la phase étude par un relevé topographique permettant l'avant-projet d'aménagement réalisé par un bureau d'urbanisme. Celui-ci nous guidera dans nos choix et dans le phasage de cette revitalisation urbaine.

Il est bien évident que la population nadalénoise sera concertée à chaque décision importante de ce projet.

L' ADRESSAGE

La finalisation de cette opération s'est effectuée durant l'année 2021 avec la pose des plaques nommant les voies de la commune et numérotant chaque habitation.



Ce travail important a été commencé par des élus et personnes non élues lors de la mandature précédente et finalisé par la nouvelle équipe. Je tiens à les remercier tous pour leur travail rigoureux qui semble satisfaire l'ensemble de la population.

Ce travail va servir au déploiement du réseau de fibre optique de Dordogne afin d'identifier les foyers et entreprises de la commune qui seront desservis par les câbles transportant la fibre optique.

En début de l'année 2022, un collaborateur de l'entreprise NGE choisie par le Syndicat Mixte du Périgord Numérique pour déployer ce réseau, passera dans la commune pour recenser chaque local éligible à ce branchement.

LA TRANSITION ECOLOGIQUE

Cette réflexion se traduit par des actions importantes à plusieurs niveaux :

⇒ Au niveau du Pays du Périgord Noir :

Territoire composé de 6 communautés de communes représentant 144 communes pour une population d'environ 82 800 habitants, avec la création d'un service pour la rénovation de l'habitat appelé « Périgord Noir Rénov ». (Ci-joint document)

⇒ Au niveau de la Communauté des Communes Sarlat Périgord Noir :

Mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) avec tout un programme d'actions à mener jusqu'en 2025 autour de 6 axes principaux : bâtiment, mobilité, urbanisme et énergies renouvelables, ressources naturelles et biodiversité, économie locale, communication et exemplarité.

Réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) voir document joint.

Valorisation des zones humides et poursuite de la renaturation et de la diversification des habitats aquatiques sur le cours de l'Enéa.

A la demande de la commune, une modélisation hydraulique des cours d'eau Enéa et Mianson dans la zone proche du bourg est en cours de réalisation afin d'améliorer les débits hivernaux de nos deux ruisseaux.

⇒ Au niveau de la commune :

Amélioration et contrôle de la consommation énergétique des bâtiments publics (étude réalisée par le Syndicat Départemental d'Energies SDE24 en cours)

Mise à disposition de certaines toitures de bâtiments publics (salle Nicole Duclos, Atelier C) pour la pose de panneaux photovoltaïques (étude déjà réalisée par le SDE24 sous la forme d'un cadastre solaire pour le compte de la commune de Ste Nathalie).

Poursuite de la démarche-qualité des repas servis à la cantine vers plus de local, plus de bio, un repas végétarien par semaine pour être conforme à l'esprit de la « loi Egalim » (voir site du Ministère de l'Agriculture et le travail de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'environnement et du Travail -ANSES). Démarche qualité qui nous a amenés à embaucher une aide-cantinière.

Soutien à la SAS « Energies Citoyennes en Périgord » à gestion coopérative qui œuvre pour la transition énergétique dans l'idée d'une solidarité intergénérationnelle.

Le PLUi, C'est Quoi ?

Actualités



LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUi)

Le PLUi, C'est Quoi ?

Le PLUi est le document qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols sur les 13 communes de la Communauté de communes Sarlat – Périgord Noir.

Il prend en compte les politiques nationales et territoriales d'aménagement, les spécificités du territoire, détermine les conditions d'un aménagement respectueux des principes du développement durable, en particulier par une gestion économe de l'espace, et d'une réponse aux besoins de développement local.

Elaboré sous la responsabilité de la Communauté de communes en lien avec les communes qui la composent, ce document de planification doit être respectueux de l'environnement et des objectifs nationaux de développement durable. Il constitue le projet d'aménagement du territoire pour les 10 ans à venir dans différents domaines tels que : démographie, habitat, équipements et services publics, activités économiques et commerciales, espaces naturels et agricoles.

C'est le PLUi qui énonce les règles générales d'utilisation et d'occupation du sol en fixant :

- les zones pour la construction de logements, de bureaux ou d'immobilier d'entreprise ;
- les zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels ou agricoles ;
- les règles de constructibilité à respecter, notamment en ce qui concerne la hauteur des constructions, les conditions de leur implantation, leurs raccordements aux réseaux publics ... ;

Que contient un PLUi ?

Un PLUi comprend plusieurs documents qui marquent les différentes étapes de son élaboration avec notamment :

- un rapport de présentation (diagnostic du territoire, évaluation environnementale et justification des choix) ;
- un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations générales d'aménagement ;
- des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui précisent les conditions d'aménagement sur certains secteurs ;
- un règlement **et un zonage**, qui délimitent et fixent les règles générales applicables respectivement dans chacune des zones ;
- des annexes (plan des réseaux, servitudes d'utilité publique ...).

Le PLUi du territoire Sarlat – Périgord Noir sera la résultante d'un travail mené depuis plusieurs années par la Communauté de communes, en lien avec ses communes, en concertation avec les acteurs locaux socio-professionnels et les habitants pour un projet de territoire partagé.

C'est ainsi, depuis 2015, qu'ont été organisées une centaine de réunions, des séminaires, des ateliers thématiques, des visites de terrain, des temps d'échanges. Le PLUi a été arrêté en conseil communautaire le 27 septembre 2021.

L'enquête publique permettra aux administrés de découvrir l'ensemble du projet, et notamment le règlement écrit associé au zonage sur chaque parcelle. Ce sera également l'occasion pour chacun de déposer ses observations ou de formuler des demandes auprès de la commission d'enquête (physiquement ou par voie dématérialisée).

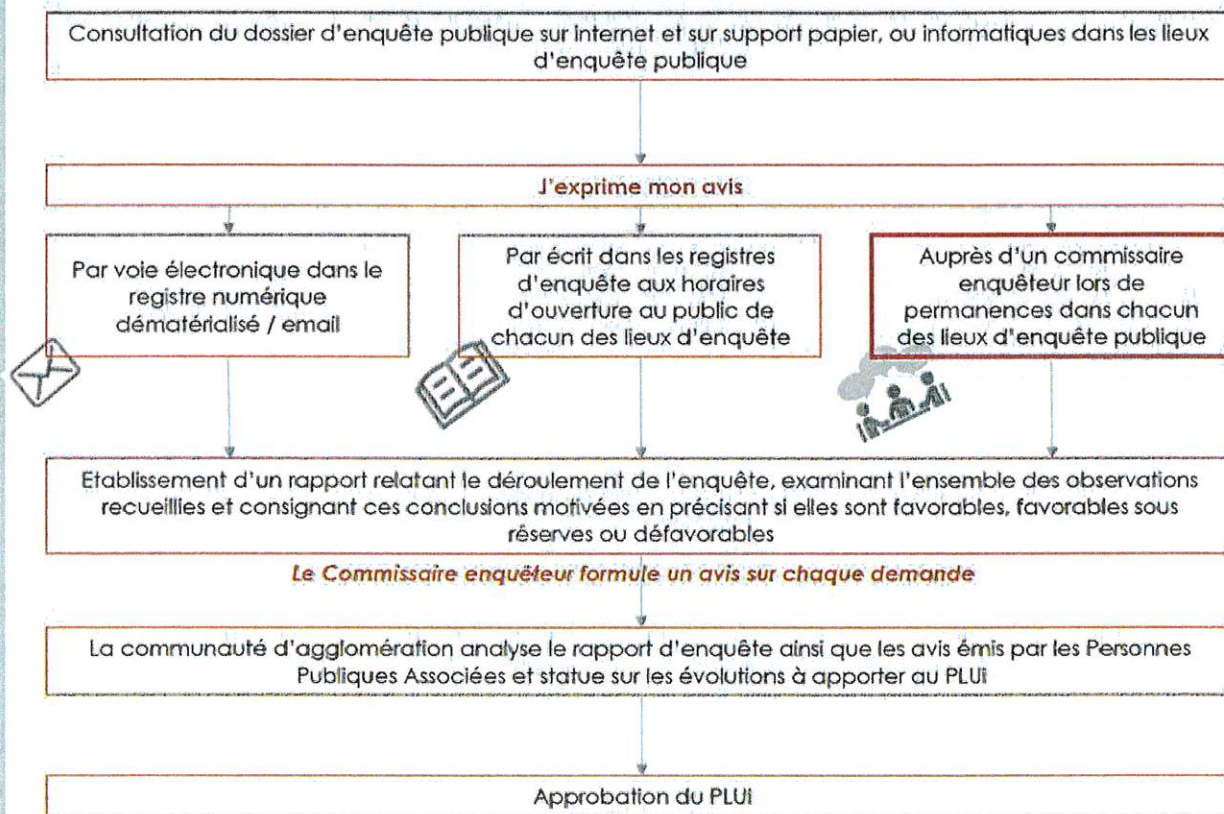
Permanences du commissaire enquêteur pour l'enquête publique, à la mairie :

Vendredi 18 mars de 14 h à 17 h

Mercredi 30 mars de 9 h à 12 h

L'ENQUETE PUBLIQUE

2. EXPRIMER MON AVIS LORS DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE



Plus d'informations sur le site <https://www.cc-sarlatperigordnoir.fr/plui-2/>

LES ELECTIONS

ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Dimanche 10 Avril 2022

Dimanche 24 Avril 2022

ELECTIONS LEGISLATIVES

Dimanche 12 Juin 2022

Dimanche 19 Juin 2022

Inscription sur la liste électorale

Pour l'élection présidentielle vous avez jusqu'au **mercredi 2 Mars 2022** pour le faire en ligne et jusqu'au **vendredi 4 Mars** pour faire la démarche en mairie ou par courrier.

A compter du 6 Avril vous avez 2 manières d'établir une procuration :

1. En ligne sur le site : maprocuration.gouv.fr

Via un formulaire à retirer à la gendarmerie

Si vous ne pouvez pas vous rendre à la gendarmerie pour raison de santé grave, un officier de police se rendra à votre domicile.

CONSEILS GRATUITS POUR LA RENOVATION DE L'HABITAT

Un nouveau service public pour la rénovation de l'habitat en Périgord Noir

L'ensemble des propriétaires d'un logement privé individuel, d'une copropriété ou d'un bâtiment professionnel situé en Périgord Noir peut bénéficier de cet accompagnement dès le mois de janvier 2022, sans conditions de ressources.

La Communauté de communes Sarlat Périgord Noir, en partenariat avec 5 communautés de communes du Périgord Noir, crée un service pour la rénovation de l'habitat à destination de ses habitants :

UN SERVICE GRATUIT

L'objectif de ce service habitat est d'accompagner gratuitement l'ensemble des ménages dans leurs projets de rénovation énergétique. Deux conseillers de proximité seront exclusivement consacrés au conseil et à l'accompagnement.

CONSEIL PERSONNALISÉ

À chaque étape du projet, un conseil personnalisé sera dispensé :

- Un premier niveau d'information si vous avez une idée de travaux ou l'envie de gagner en confort et de baisser vos factures de chauffage
- Une analyse des devis si vous avez besoin d'aide pour les comparer
- Une évaluation énergétique de votre logement si vous ne savez pas par quoi commencer
- Une étude des aides financières pour connaître toutes les possibilités de primes ou financements pour votre projet.

Un seul numéro de téléphone : 05 53 45 44 62

du lundi au vendredi de 9h à 13h

Périgord Noir Rénov'



LE BRULAGE DES VEGETAUX A DOMICILE

Période d'interdiction totale

Du 1^{er} mars au 30 septembre

Il est important de respecter ces dates sous peine d'amende.

Suivant l'arrêté préfectoral n° 24-2017-04-05-001

Pour la prévention de la pollution de l'air et des incendies de forêts

Hors cette période d'interdiction, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de remplir un imprimé de déclaration de brûlage des déchets verts à la mairie, elle sera transmise aux pompiers. Elle aura une durée de 15 jours à partir du jour de dépôt.

LA BIBLIOTHEQUE

Encore des animations pour les grands et les petits à la bibliothèque :

Lectures autour d'un café : jeudi à 14h30 les 10 février, 17 mars et 14 avril prochains.

Le club de lecture est un moment de convivialité pour échanger ses coups de cœur et découvertes de lecture. Public adulte, entrée libre.

Heure du Conte : mercredi 23 février 2022 à 10h30.

Les enfants sont attendus pendant les vacances de février à une heure du conte surprise ! Avec les tapis à raconter et les contes à voix nue de Catherine, Marion et Patricia, conteuses de l'association « Tout Conte Fée ». Il va falloir venir avec ses oreilles pour écouter toutes ces jolies histoires. Salle des fêtes de Sainte Nathalène. Gratuit.



A lire, à écouter... à partager !

Boîte-retour : Elle permet de ramener les documents (livres, revues, CD, DVD) empruntés à la bibliothèque lorsque celle-ci est fermée. Ainsi vous pouvez les retourner 24h/24 et 7j/7 sans aucune contrainte ! Implantée face à la bibliothèque, la boîte a été conçue et réalisée par les élèves de la Section SEGPA - Atelier Habitat du Collège La Boétie et s'intègre parfaitement au nouvel aménagement du bourg. Les bibliothécaires vous invitent à l'utiliser !

L'ECOLE

"Aux arbres citoyens !" Les élèves des classes de l'école de Sainte-Nathalène sont heureux de vous présenter le jeune érable rouge qui a pris place dans leur cour de récréation. Cette première plantation devrait lancer la réalisation du projet de végétalisation de la cour de récréation afin d'offrir un cadre plus verdoyant aux élèves ainsi



Le conseil municipal, les enseignantes et les enfants tiennent à présenter à Madame Monique JOUVE leurs sincères remerciements pour le don dédié à l'école de Sainte Nathalène, dont nous avons pris connaissance lors de son décès survenu en décembre 2019.

Pour répondre à son souhait, cet argent va servir à financer l'embellissement de la cour de récréation. Les enseignantes et les enfants ont créé un projet de végétalisation avec bacs de fleurs, allées, plantes grimpantes qui va être mis en place dès le printemps.

Informations Pratiques

Informations



LA CONCIERGERIE

CONCIERGERIE
DICI



Vous souhaitez de l'aide pour réaliser des courses, des petits travaux...trouver une activité de loisirs,

On vous trouve des réponses !

C'est un nouveau service pensé pour vous faciliter la vie au quotidien, faire face à des imprévus ou trouver des solutions à des besoins sans réponses immédiates.

Nos concierges vous mettent en relation avec des services de confiance que nous référençons pour leurs qualités

de réalisation, leurs valeurs solidaires et leur proximité sur les départements du 47 et du 24.

05 53 67 78 42

L'offre de services du groupe MSA Dordogne-Lot et Garonne.



JARDINAGE



LIVRAISON
COURSES



REPASSAGE



PETITS
TRAVAUX

- ◆ Des petits travaux, des conseils d'aménagement dans votre logement
- ◆ Des courses alimentaires ou de premières nécessités, un déplacement à effectuer
- ◆ Des moments de convivialité, de loisirs, du lien social
- ◆ Du soutien aux démarches administratives, de l'aide informatique...
- ◆ Et bien d'autres services utiles au quotidien

conciergerie-dici.fr

LE RECENSEMENT DES JEUNES

Vous avez 16 ans : faites-vous recenser !

Depuis le 1^{er} Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la Mairie

remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



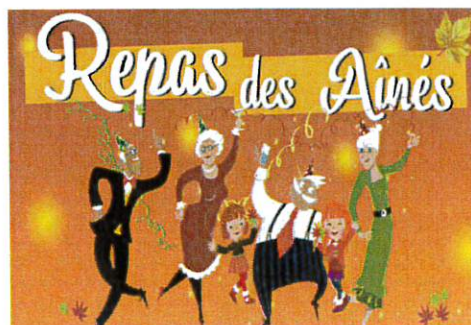
LE CLUB DES AINES

Un nouveau bureau a été élu. Il se compose ainsi :

Président : Jean-Claude DAUZIER

Secrétaire : Marie-Ange DELPEYRAT

Trésorière : Jeannine MANIÈRE



Le nouveau bureau remercie Marie-Françoise SAULIERE pour son investissement de longue durée qui a permis à de très nombreuses personnes de faire de beaux voyages et de passer des moments conviviaux.

LE CHEMIN DES MEUNIERIS

A la suite des chemins de meuniers de Carsac-Aillac et de St Vincent le Paluel, notre commune va très bientôt se voir dotée d'un nouveau circuit pédestre agrémenté de panneaux explicatifs.

La meunerie, le patrimoine, la faune et la flore de notre riche territoire y sont abordés. Des dessins réalisés par un artiste orneront chaque planche. Le travail de recherche historique, ainsi que sur la faune et la flore, a été réalisé par les membres de l'association EnéArt.

Le point de départ se situe en face de la bibliothèque. Là se trouveront le tracé du parcours ainsi que le premier panneau explicatif.

Au total, il y a 9 tableaux que vous pourrez découvrir en suivant l'itinéraire balisé qui fait au total 10,5 kms. Des fiches Randoland viendront prochainement participer à votre promenade.

L'inauguration officielle est prévue pour le printemps 2022. Le jour et le programme vous seront dévoilés dans un prochain Petit Nadalénois.

Cette réalisation est le fruit de la collaboration entre la municipalité et EnéArt et a été possible grâce à un généreux donateur et une subvention de l'Office de Tourisme, la commune ayant payé les panneaux.

Les apports et conseils techniques des associations de meunerie ont participé à la concrétisation du projet dont le coût total est de 5 100 €.



Le SICTOM vous prépare aux changements

Nouveaux conteneurs et nouvelle gestion pour inciter à plus de tri!

Toutes les communes équipées des nouveaux conteneurs, pour l'été 2022



Un tri efficace pour notre environnement, c'est:
Emballages Vides + Revues/Journaux/Feuilles de Papier propre, dans le conteneur jaune,
Tous en vrac déposés
Tous les Emballages en Verre, mis de côté
Restes alimentaires et végétaux de jardin, à composter
Vêtements, jouets, appareils ménagers, à réparer et/ou à donner
Encombrants, produits dangereux, appareils cassés, en déchèterie, à porter



Le reste, déchets souillés non valorisables, dans un sac noir, bien fermé



Peu de sacs noirs dans l'année, facture limitée

€€€€€€€€€€€€€€€€€€

C'est le principe de la Redevance incitative qui sera mise en place en 2023

Tarifs estimatifs

COLLECTE EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE Libre accès, 24h/24				
	Part fixe			Part variable
Composition du foyer	Abonnement*	Forfait**	Total	1 ouverture supplémentaire = 4,5 ct / litre soit autour de 2,70 €
1 à 2 personnes	Entre 80 € et 100 €	24 ouvertures / an 65 €	Entre 145 € et 165 € / an	
3 à 4 personnes		48 ouvertures / an 130 €	Entre 210 € et 230 € / an	
5 personnes et plus		72 ouvertures / an 195 €	Entre 275 € et 295 € / an	

* L'abonnement finance l'ensemble du service public des déchets : les déchèteries, la collecte et le traitement de tous les déchets (verre, textile, emballages, etc.) et le développement de nouvelles filières de recyclage, etc.
 ** Le forfait et la part variable prennent uniquement en compte la production d'ordures ménagères (sacs noirs)

2 sacs de 30 litres d'ordures ménagères peuvent être déposés à chaque ouverture.

Pour avoir des informations sur les gestes de tri, la Redevance et avoir des sacs noirs, le SICTOM vous donne rendez-vous sur vos communes.
 Jours et dates des Permanences au verso



PERMANENCES DU SICTOM SUR LES COMMUNES						
ALLAS LES MINES	LUNDI	02-mai	9H00-12H30	Point Tri direction Envaux		
ARCHIGNAC	LUNDI	04-avr	9H00-12H30	BOURG		
AUBAS	JEUDI	19-mai	8H30-12H30	DEVANT ECOLE PRIMAIRE		
BEYNAC	MARDI	14-juin	8H30-9H30	DEVANT ECOLE PRIMAIRE		
			10H00-12H30	LE CAPEYROU (Parking commerces)		
BEZENAC	LUNDI	02-mai			13H30-16H30	LA COUTURE (Point TRI)
BORREZE	JEUDI	12-mai	9H00-12H30	Bourg PARKING POINT TRI		
BOUZIC	JEUDI	28-avr	9H00-12H30	BOURG (devant Mairie)		
CALVIAC	LUNDI	11-avr			13H30-17H00	MAIRIE
CARLUX	MARDI	12-avr			13H30-17H00	PARKING MAIRIE
CARSAC AILLAC	MARDI	31-mai	8H30-9H30	ECOLE (devant Entrée)	13H30-15H30	PARKING de la POSTE
			10H00-12H30	PARKING de la POSTE	16H00-17H00	ECOLE (devant Entrée)
CASTELNAUD	MARDI	21-juin	8H30-12H30	PARKING TOURNEPIQUE		
CAZOULES	JEUDI	31-mars	8H30-12H30	BOURG devant Ecole et Mairie		
	MARDI	17-mai	8H30-12H30	MARCHE		
CENAC	MERCREDI	18-mai	9H30-12H30/ 13H30-17H00		CARREFOUR CENAC	
COLY-STAMAND	JEUDI	19-mai			13H30-17H00	DEVANT MAIRIE ST AMAND DE COLY
DAGLAN	JEUDI	23-juin			13H30-17H00	PARKING SALLE DES FETES
DOMME	JEUDI	16-juin	8H30-12H30	DEVANT MAIRIE		
FANLAC	JEUDI	05-mai	9H00-12H30	DEVANT LA MAIRIE		
FLORIMONT	JEUDI	28-avr			13H30-16H30	ENTRE MAIRIE ET SALLE DES FETES
GROLEJAC	JEUDI	16-juin			13H30-17H00	parking COMMERCES
JAYAC	LUNDI	04-avr			13H30-16H30	BOURG
LA CHAPELLE AUBAREIL	LUNDI	30-mai	8H30-12H30	PARKING face ECOLE		
LA ROQUE GAGEAC	MARDI	03-mai	9H00-12H30	BOURG (face restaurants)		
LES EYZIES	LUNDI	28-mars	8H30-12H30	DEVANT ECOLE/MAIRIE		
LES FARGES	JEUDI	05-mai			13H30-16H30	Devant la Mairie
MARCILLAC	JEUDI	02-juin			13H30-17H00	ECOLE
MARQUAY	JEUDI	09-juin			13H30-17H00	PARKING ECOLE PRIMAIRE
MEYRALS	LUNDI	28-mars			13H30-17H00	DEVANT EGLISE
	MARDI	24-mai	8H30-12H30	DEVANT MAIRIE	13H30-17H00	DEVANT MAIRIE
MONTIGNAC	MERCREDI	25-mai	9H30-12H30/ 13H30-17H00		INTERMARCHÉ MONTIGNAC	
NABIRAT	MARDI	05-avr			13H30-16H30	DEVANT Mairie
ORLIAGUET	JEUDI	21-avr	9H00-12H30	BOURG		
PAULIN	JEUDI	12-mai			13H30-16H30	DEVANT MAIRIE
PEYRILLAC	JEUDI	21-avr			13H30-16H30	Devant la Mairie
PEYZAC L'EMOUSTIER	MARDI	29-mars	9H00-12H30	BOURG (devant Mairie)		
PRAIS DE CARLUX	LUNDI	11-avr	8H30-12H30	ECOLE (devant Entrée)		
PROISSANS	JEUDI	02-juin	8H30-12H30	PARKING commerces La Millade		
SALIGNAC	MERCREDI	20-avr	9H30-12H30/ 13H30-17H00		INTERMARCHÉ SALIGNAC	
	MARDI	10-mai	8H30-9H30	PARKING ECOLE	13H30-15H30	DEVANT MAIRIE
			10H00-12H30	DEVANT MAIRIE	16H00-17H00	PARKING ECOLE

SARLAT	MERCREDI	30-mars	9H30-12H30/ 13H30-17H00	LECLERC SARLAT		
	MERCREDI	13-avr	9H30-12H30/ 13H30-17H00	CARREFOUR SARLAT		
	LUNDI	23-mai	8H30-12H30	PARKING POMPIERS	13H30-17H00	PARKING POMPIERS
SENGEAC	MARDI	29-mars			13H30-16H30	Devant la Mairie
SIMEYROLS	LUNDI	25-avr			13H30-16H30	Devant la Mairie
					13H30-15H30	PARKING BOULANGERIE- 025
ST ANDRE ALLAS	MARDI	14-juin			16H00-17H00	ECOLE (devant l'entrée)
ST AUBIN	MARDI	05-avr	9H00-12H30	DEVANT MAIRIE		
ST CREPIN CARLUCET	JEUDI	14-avr	8H30-12H30	PUJOL (devant Mairie)		
ST CYBRANET	MARDI	21-juin			13H30-17H00	PARKING SUPERETTE
ST GENIES	LUNDI	09-mai	8H30-12H30	PARKING BOURG		
ST JULIEN DE LAMPON	MARDI	12-avr	8H30-9H30	ECOLE (devant Entrée)		
ST LAURENT LA VALLEE	MARDI	07-juin			13H30-16H30	BOURG (parking Salle des Fêtes)
ST LEON/VEZERE	LUNDI	30-mai			13H30-17H00	PARKING face ECOLE
ST MARTIAL	MARDI	17-mai			13H30-17H00	PLACE DU FOYER RURAL
ST POMPON	JEUDI	23-juin	8H30-12H30	DEVANT ECOLE PRIMAIRE		
ST VINCENT DE COSSE	MARDI	03-mai			13H30-16H30	Devant la Mairie
ST VINCENT LE PALUEL	LUNDI	25-avr	9H00-12H30	BOURG (devant Mairie)		
STE MONDANE	MARDI	26-avr			13H30-16H30	Devant la Mairie
STE NATHALENE	JEUDI	14-avr			13H30-17H00	BOURG
TAMNIES	JEUDI	09-juin	8H30-12H30	PARKING ECOLE		
THONAC	JEUDI	07-avr	8H30-12H30	Parking Ecole		
VALOIOULX	JEUDI	07-avr			13H30-16H30	PARKING SALLE DES FETES
VEYRIGNAC	MARDI	26-avr	9H00-12H30	DEVANT LA MAIRIE		
VEYRINES DE DOMME	MARDI	07-juin	9H00-12H30	BOURG (devant Mairie)		
VEZAC	LUNDI	20-juin			13H30-17H00	PARKING MAIRIE/ECOLE
VITRAC	LUNDI	20-juin	8H30-9H30	ECOLE		
			10H00-12H30	PARKING MAIRIE		



J'❤️ SAINTE
NATHALENE

**JE CONSOMME
LOCAL**



La Palombière
Capfun



05 53 59 10 26
**ALLO ARTISAN
TAXI**
STÉPHANE ROUX

CONVENTIONNÉ TRANSPORT DE MALADE ASSIS
TRANSPORTS GARE ET AÉROPORT
DE 1 À 9 PLACES / SARLAT - CARCASSONNE

Wilfried ALBUCHER -
Entreprise de nettoyage à
Sarlac
Lieu dit "Bessaguet" - 24200
SAINTE NATHALENE
Tel: 05.53.59.42.13 - Port :
06.42.20.24.93
wilfried.albucher@gmail.com
m
www.services-
albucher.jimdo.com

COIFFURE À DOMICILE
Féminin • Masculin • Junior
Noëlle coiffure
Du lundi au samedi
(sur rendez-vous)
Tél. 06 83 27 92 98
0683279298

SARLAT AFFUTAGE
Michael MARCEL
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS
Affûtage Outils Coupants
Réparation de Machines et Equipements Mécaniques
06 73 73 91 97

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
tontes, toutes tailles, plantations, nettoyage
sous bois, clôtures et portails
RAMONEUR AGRÉÉ
tous conduits bois
Chalard Pascal
peyrignac
24200 sainte nathalène
0630607525
0553319202
chalam@free.fr

**Pâtisserie
Artisanale**
SANDRINE, CHARLOTTE & MADELEINE

**Domaine des
MATHEVIES**
Domaine des Mathevies
Les Mathevies, 24200, Sainte Nathalie, France

les Grottes
de
Roffy
CAMPING & SARLAT

06.47.83.09.66
ines.hustache@gmail.com
Facebook : Soins d'ici et d'ailleurs
Épilation - Soins du Visage—Maquillage et
Corps